

Grille tarifaire – Souscripteurices d'Énergie De Nantes pour leur logement

Applicable au 1er juin 2025



Option tarifaire BASE		
Puissance (en kVA)	Abonnement €/mois TTC	Consommation €/kWh TTC
3	11,00	0,20
6	14,30	
9	17,50	
12	20,70	
15	24,00	
18	27,20	
24	33,70	
30	40,20	
36	46,70	

Option tarifaire Heures Pleines / Heures Creuses			
Puissance (en kVA)	Abonnement €/mois TTC	Consommation €/kWh TTC	
		Heures Pleines	Heures Creuses
6	14,30	0,215	0,17
9	17,50		
12	20,70		
15	24,00		
18	27,20		
24	33,70		
30	40,20		
36	46,70		

Pour les souscripteurices dont les revenus le permettent,
Une participation libre supplémentaire de soutien à hauteur de 5€ est proposée
<https://www.helloasso.com/associations/energie-de-nantes/adhesions/abonnement-de-soutien>

Composition du prix de l'offre

Les prix toutes taxes comprises (TTC), tels qu'indiqués sur les grilles tarifaires ci-dessus correspondent :

- à l'abonnement, dont le montant est fonction de la puissance mise à disposition. Un mois moyen compte 30,42 jours, ce qui fait que le montant de l'abonnement peut légèrement varier à la hausse ou à la baisse suivant le nombre de jours du mois.
- au prix du kWh qui correspond au prix unitaire de chaque kWh consommé par la souscripteurice.

Chacune de ces deux parties du prix intègre le prix de l'acheminement de l'électricité sur les réseaux, auquel s'ajoutent :

- l'Accise sur l'électricité d'un montant de 3,37 ct€/kWh HTVA,
- la Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA), correspondant à la majorité des usager.es,
- la TVA au taux de 5,5% pour l'abonnement et la CTA, et au taux de 20% pour les consommations et l'Accise.

Ces taxes et contributions sont identiques chez tous les fournisseurs d'électricité.

Majoration pour les auto producteurs individuels avec injection due à des coûts réseau (Enedis) plus importants (€/an HT) : 8,4

Note commune à tous les fournisseurs

Sous condition de ressources, des souscripteurices bénéficient d'un chèque énergie conformément aux articles R 124-1 et suivants du code de l'énergie. Ces dispositifs font l'objet d'une information sur le site chequeenergie.gouv.fr et sur simple appel au 0 805 204 805 (service & appel gratuits).

La souscription à un contrat de fourniture d'électricité à Energie de Nantes entraîne l'adhésion à l'association.